

Nombre de Membres en exercice : 15  
Nombre de Membres présents : 09  
Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 30 mars 2023  
Convocation affichée le : 30 mars 2023  
Procès-verbal affiché le :

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

**Étaient présents les conseillers municipaux suivants :**

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Jean-Pierre BATAIS — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Véronique PICHÉRI

Absents excusés : Franck SAMSON — Christian DARTOIS donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON — Bruno DE VILLELE donne pouvoir à Claude PAPADOPOULOS — Virginie ROBIOU donne pouvoir à Céline ROUVRAIS — Séverine LEBRUN — Marie-Christine NOSLAND

Marie-Hélène BRANDILLY a été désigné secrétaire de séance.

<b>Délibération 2023/29</b>	<b>Affectation du résultat 2022 Budget Commune</b>
---------------------------------	--

Pour mémoire les résultats du compte administratif 2022 sont portés à la connaissance du conseil Municipal.

Le budget primitif est proposé avec la reprise des résultats au 31 décembre l'année 2022, en les reportant dans les sections respectives.

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	30 410.69
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	378 907.03
<b>C Résultat à affecter :</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (Si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>409 317.72</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou de -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 258 788.96
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé de + ou de -) Besoin de financement Excédent de financement	21 237.00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>237 551.96</b>
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>409 317.72</b>

<b>1) Affectation en réserve R 1068 en investissement</b> G.= au minimum couverture du besoin de financement F	<b>237 551.96</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002</b>	<b>171 765.76</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002</b>	

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat 2022 tel que présentée ci-dessus.

**SIGNATURES**

Le Maire,

Loïc COMMEUREDC



Secrétaire de séance,

Mme  
*Brandilly*

Marie-Hélène BRANDILLY